



## RESEARCH ARTICLE

### LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX TONTINES ET SON IMPACT SOCIOECONOMIQUE: CAS DES COMMERÇANTES DE VIVRIERS DU MARCHÉ COCOVICO D'ANGRÉ (CÔTE D'IVOIRE)

\*CHERIF Douo Elodie

Université Félix Houphouët Boigny

#### ARTICLE INFO

##### Article History:

Received 11<sup>th</sup> May, 2025

Received in revised form

24<sup>th</sup> June, 2025

Accepted 19<sup>th</sup> July, 2025

Published online 20<sup>th</sup> August, 2025

##### Keywords:

Participation des femmes, tontine, impact socio-économique, commerçantes de vivriers, Côte d'Ivoire.

##### \*Corresponding author:

CHERIF Douo Elodie

Copyright©2025, **CHERIF Douo Elodie**. 2025. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**Citation:** **CHERIF Douo Elodie**. 2025. "La participation des femmes aux tontines et son impact socioéconomique: cas des commerçantes de vivriers du marché cocovico d'angré (Côte d'Ivoire)". *International Journal of Current Research*, 17, (08), 34277-34281.

#### ABSTRACT

L'objectif de l'article vise à étudier la participation des femmes à la pratique tontinière et son impact socioéconomique. La méthode de travail repose essentiellement sur la recherche documentaire, les enquêtes et l'observation directe dans le marché Cocovico d'Angré. Ainsi, les enquêtes ont été effectuées à partir d'entretiens réalisés auprès de 46 commerçantes de produits vivriers. Les données ont été consultées selon le mode de l'échantillonnage raisonné. Les résultats obtenus sont de trois ordres : les caractéristiques sociodémographiques des commerçantes de produits vivriers du marché Cocovico, les déterminants sociaux de leur participation aux tontines et l'impact socioéconomique de cette pratique tontinière. A travers ces résultats, l'on retient que le système tontinier bien qu'ayant des limites apparaît comme un mécanisme d'entraide et de solidarité financière, économique et sociale pour ces femmes, exclues du système bancaire à cause de leur vulnérabilité économique.

## INTRODUCTION

La pratique de la tontine constitue un défi pour les pays en voie de développement. Elle est une pratique courante en milieu rural et surtout urbain où le taux de monétarisation est relativement plus important (Sanov Issoufou, 1992). Ainsi, dans la plupart des pays africains, une bonne partie des activités socio-économiques se déroule dans le secteur informel, financé par conséquent par des sources de crédit non officielles (usure, tontines, etc.). Elle se révèle être l'élément le plus important de l'épargne populaire (Kasongo, 2022). En Côte d'Ivoire, l'activité tontinière est perceptible en milieu rural et urbain, et continue d'alimenter le secteur informel à cause de la fragilité de l'Etat qui n'offre pas suffisamment d'assistance financière fiable aux ménages en difficulté (Polain, 2017). Aussi, dans la commune de Cocody, les femmes du marché COCOVICO pour résoudre leur accès très limité aux services financiers dû à la faiblesse de leurs revenus, et à la faible alphabétisation, celles-ci ont trouvé comme voie alternative la pratique de la tontine. Mais, l'engouement autour de ce système financier informel fait l'objet de vives critiques surtout qu'elles découlent de la finance informelle qui échappe au contrôle de l'ordre institutionnel formel. De ce qui précède, une préoccupation interpelle : pourquoi cette pratique non conventionnelle suscite-elle l'engouement des commerçantes de vivriers pour ce système financier informel ? Quel est l'impact de cette pratique tontinière sur l'autonomisation des femmes ?

Ainsi, l'objectif de l'étude vise à étudier les déterminants sociaux de la participation des commerçantes de produits vivriers aux tontines et l'impact de celle-ci sur leur épanouissement.

## METHODOLOGIE

**Site de l'étude :** Le marché Cocovico est situé dans la commune de Cocody, localisé au nord de celle-ci entre les latitudes 5°25 et 5°24 Nord et les longitudes 3°59' et 3°58 Ouest. Il se trouve précisément au quartier Angré 8ème tranche, face à la Cité BCEAO et s'étend sur un espace d'environ 2 hectares. Le choix de ce site se justifie par le fait que le vivrier représente plus de 70% des denrées alimentaires dans ledit marché. C'est un espace moderne d'échange commercial qui regorge des commerçantes de produits vivriers exclues du système financier formel à cause de leur faible niveau d'instruction, de la faiblesse de leurs revenus, du manque de garantie, etc. Par ailleurs, ce site regorge une majorité de commerçantes de produits vivriers qui pratiquent la tontine qui est un système financier traditionnel d'entraide et de solidarité.

**Récolte des Données :** L'enquête a été effectuée sur un échantillon de 46 personnes dont 43 femmes, membres ou non membres de la société coopérative COOP-CA COCOVICO.



Source: Enquête de terrain

Figure 1. Carte de la commune de Cocody

Un questionnaire a été administré à l'endroit des commerçantes de produits vivriers et membres de tontines. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés à l'aide de guides d'entretien avec (02) responsables d'une association du marché et (01) responsable de la société coopérative COOP-CA COCOVICO. Les informations recueillies ont permis de comprendre et d'expliquer l'impact socioéconomique de la participation des commerçantes de produits vivriers du marché Cocovico aux tontines. Elles renseignent notamment sur les déterminants sociaux de leur participation à cette pratique tontinière. L'observation directe a permis de collecter des informations complémentaires sur le terrain à l'aide de grille d'observation. Les attitudes, les agissements et les interactions autour de la pratique tontinière ont été observés. S'agissant de l'analyse et l'interprétation des données, l'étude a mobilisé l'approche compréhensive (l'appréhension vis-à-vis de la pratique tontinière) et de l'analyse stratégique (apprécier les différentes stratégies que développent les commerçantes).

## RESULTATS

### Perception de la tontine par les commerçantes de vivriers

**Pratique ancestrale :** La pratique de la tontine est ancestrale, car elle est perçue par les commerçantes comme un phénomène générationnel. A cet effet, Madame A. affirme :

*« ...de génération en génération, cette chose existe. Nos ancêtres, nos parents l'ont pratiquée, mes grands-mères, mes tantes et aujourd'hui nous les femmes commerçantes de vivrier. C'est simple, on s'entend très bien car elle nous réunit et nous aide vraiment ».*

Une autre commerçante madame L. renchérit :

*« C'est culturel cette pratique car ma mère m'a conseillée de le faire. Elle dit ça peut nous aider à faire nos affaires c'est-à-dire notre commerce. Moi, c'est ça qui m'aide à faire mes activités. En tout cas ma mère me l'a apprise. C'est notre coutume de pratiquer cette activité ».*

Il ressort de ces propos que la pratique tontinière est une habitude, une conduite, une technique traditionnelle et elle fait partie de nos mœurs.

**La tontine, pratique informelle et moins contraignante :** La tontine est une pratique informelle, non conventionnelle et non contraignante c'est-à-dire plaisante. Elle est une pratique

informelle d'épargne et de crédit que les commerçantes de vivriers utilisent dans le cadre de leurs activités pour leur épanouissement.

C'est ce que dit madame O., membre de la coopérative en ces termes :

*« Le crédit tontinier, sans intérêt, sans garantie, sans marché est nécessaire pour nous les femmes que les banques ne regardent pas. Pour avoir un crédit de la part des banques c'est difficile même la COOPEC. En tout cas leurs conditions d'accès sont sans contraintes. On ne pose pas de conditions difficiles pour celle qui va entrer dans le groupe qui pratique la tontine. Chez nous, les conditions sont traditionnelles ».*

Il ressort de ces propos que l'accès à la pratique tontinière est informel et facile. Les conditions d'accès sont accessibles.

**Déterminants socio-économiques de la participation des commerçantes de produits vivriers à la pratique tontinière :** La participation des commerçantes de produits vivriers à la pratique des tontines s'explique par plusieurs facteurs : des facteurs socio-économiques et des facteurs financiers.

**Les raisons sociales :** Le système tontinier s'est beaucoup développé dans les marchés à cause d'une part, de l'inadaptation des services proposés par les banques et d'autre part, de l'échec des institutions de microfinance à satisfaire aux attentes des commerçantes. Un responsable de la société coopérative, monsieur Allah affirmait :

*« Les banques sont inaccessibles aux commerçantes surtout aux femmes du vivrier. Elles ne leur font pas confiance donc elles ne leur accordent pas de crédit. Depuis très longtemps, c'est ancré dans leur tête que ce secteur n'est pas crédible, que les commerçantes n'ont pas les moyens, elles ne pourront pas payer leur crédit. Alors que quand on n'a pas de crédit, on ne peut pas développer son commerce et atteindre une certaine autonomisation. Il y a des microcrédits disposés à leur donner des crédits mais, à des montants insuffisants. »*

Ceci dit, la précarité de la situation sociale des commerçantes de produits vivriers, les exclue du système financier bancaire. De plus, la microfinance n'arrive plus à répondre véritablement à leurs exigences. Le système tontinier s'impose en tant qu'un palliatif pour résoudre les besoins financiers des commerçantes de produits vivriers. Madame S., tontinière et présidente d'une association du marché déclare :

*« Les hommes d'aujourd'hui, beaucoup ne font rien. Beaucoup d'hommes sont au chômage donc la femme les soutient. La femme du vivrier a beaucoup besoin d'appui. Il y a souvent les banques qui viennent mais ça ne suffit pas, on fait alors les tontines. »*

Participer à une tontine, traduit alors une volonté de mobiliser un fond à travers une épargne collective en vue d'atteindre des objectifs individuels. C'est l'exemple de madame Z. qui soutient que :

*« Je fais tontine parce que j'ai besoin d'argent pour pouvoir agrandir mon commerce. »* Tandis que madame A,

indiqué que : « *Je fais tontine, ça m'aide à faire mes petits besoins et mettre mes enfants à l'école. C'est moi je m'occupe des enfants, je n'ai pas encore gardé l'argent pour faire autre chose.* »

La tontine en tant que moyen d'entraide, de soutien et de solidarité, permet également de répondre à certaines exigences de la vie en société telles que les mariages, les naissances, les décès, etc. Ainsi, madame H. fait savoir que : « *Quand on fait tontine là, et puis quelqu'un parmi nous, a un problème (naissance, décès, etc.), on cotise pour soutenir la personne.* » Soulignons qu'en plus, la forte participation aux tontines répond à un besoin d'affirmation de la femme en tant qu'agent économique à part entière et de sa participation aux charges croissantes de la famille. En ce sens, madame S. affirme :

« *C'est la tontine qui marche à l'heure-là. Sans tontine, on ne peut pas vivre comme ça. A la maison, tu dois aider monsieur dans les dépenses. Il y a les enfants alors que tu dois aider les parents au village. En tout cas, moi, tontine m'aide beaucoup.* »

Il est bon de noter ici que les tontines sont des systèmes informels et indépendants, caractérisés par l'auto-organisation et l'autogestion. Elles se fondent sur le principe de la confiance mutuelle entre les membres. Ainsi, dans certaines tontines « fermées ou restreintes », les membres se connaissent, appartiennent au même espace social. Ils entretiennent des liens d'affinité, d'amitié, de familiarité, etc. A ce propos, madame C. pouvait dire :

« *Dans notre tontine, on se connaît tous. On sait où celui-là ou celui-ci habite, sa famille. En tous cas, chez nous, on se connaît.* » Et une autre, madame B., d'affirmer : « *La présidente de la tontine est ma sœur.* »

Tout ceci pour souligner la confiance qui existe entre les différentes parties. Ces formes de tontines sont ce que l'on qualifierait d'associations amicales et d'associations familiales. Dans ces tontines, ce qui est mis en avant, c'est la consolidation des liens déjà existants et la conservation de bonnes relations à perpétuité (souvent transmissibles de génération à génération). Il s'agit d'associations par groupe ethnique ou par affinité dans lesquelles, comme le disait madame L. :

« *Il y a l'entente, la solidarité, le partage.* »

Cependant, dans les tontines dites « ouvertes ou élargies », les membres prétendent ne pas se connaître car n'ayant de rapport direct qu'avec le/la tontinier (ère). Ainsi, madame H. affirme :

« *Je ne connais pas tout le monde. Si on ne paie pas mon argent, je tiens la présidente pour responsable.* »

Par ailleurs, les enquêtes ont révélé l'inexistence d'un règlement intérieur, d'un statut formel écrit ou d'engagement écrit. Tout se fait de façon verbale, les échanges se font directement entre le collecteur ou tontinier et les adhérentes. Les collectes se font généralement sur le marché. Selon les affirmations de madame Z. à ce propos :

« *Ce qui intéresse les commerçantes, c'est la proximité et la manière.* » Et une autre commerçante, madame V., d'expliquer que : « *Ça dépend des conditions si ça*

*n'arrange pas, on peut pas prendre. Il y a des papiers à fournir et les intérêts. Ça dépend de ce qu'ils nous disent.* »

**Les raisons économiques :** Les commerçantes de vivriers se tournent vers des associations rotatives d'épargne et de crédit communément appelées « les tontines » à cause des difficultés d'accès au système financier formel. La faiblesse de leurs revenus, le manque de garantie, leur faible niveau d'instruction constituent entre autres, des entraves à leur accès au crédit bancaire. Les structures financières formelles, dans un souci de limiter le risque de faillite, privilégient des personnes qui remplissent les conditions de solvabilité. C'est pourquoi par exemple, les structures de microcrédits à un moment donné, procédaient par des prêts collectifs. En se regroupant autour d'une tontine, ces commerçantes essaient de combler cette vulnérabilité économique. Cela a été mentionné par les commerçantes interrogées. Madame S., tontinière et présidente d'une association du marché rappelle que :

« *Les banques demandent des avals et les intérêts sont trop. Si c'est un groupe de personnes, ils acceptent. En tant que responsable, j'ai déjà pris un prêt au nom de l'association mais les intérêts sont trop.* »

Alors que la tontine offre à ses adhérentes, la possibilité de disposer de sommes d'argent qu'elles n'auraient certainement pas pu amasser si, elles devaient épargner seules. C'est l'avis de madame Z. qui estime que :

« *Ce sont les tontines qui nous arrangent car avec l'argent qu'on prend (500 à 1 million), on peut faire notre commerce.* »

De plus, la tontine prévoit des dispositions de soutien, d'entraide par son principe de solidarité. Ainsi, madame R. admet que :

« *Quand on finit de cotiser, si une femme dans la tontine, a des difficultés, on peut faire des dons mais à son tour, elle te rembourse avec un peu d'intérêt (soit 1000 ou 2000 FCFA volontairement).* »

La tontine apparaît donc comme un outil d'amélioration des conditions de vie des couches défavorisées de la population dont les commerçantes de produits vivriers.

**Les raisons financières :** La tontine, mode historique de financement de projets, est caractérisée par la souplesse des opérations et des conditions de prêts. Cette pratique d'entraide, culturellement ancrée dans les communautés africaines, constitue un mode de financement participatif. Elle semble plus avantageuse économiquement pour les commerçantes de produits vivriers. Madame D. la considère de fait, comme « *une caisse dans laquelle, on garde l'argent* ». Pendant que pour madame K.,

« *C'est un moyen d'épargne pour avoir toujours de l'argent de côté.* »

En fait, les entretiens ont prouvé que les commerçantes de produits vivriers éprouvent des difficultés à épargner individuellement à cause des contraintes socio-économiques et particulièrement les contraintes familiales. Une grande partie de leurs gains est utilisée à cette fin. Cette forme d'épargne

collective pratiquée dans les tontines, apparaît comme un moyen de répondre à ces formes d'obligations sociales.

**Impact socio-économique de la pratique tontinière :** Les tontines interviennent en matière d'épargne et de crédit informels dans les pays en développement où les marchés financiers informels sont développés. Lorsqu'une tontine est bien organisée, les avantages socioéconomiques sont nombreux. Il s'agit entre autres, des prêts sans intérêts, des opportunités de création et de consolidation de liens interindividuels. A cet effet, madame E. affirme que :

*« Je m'arrange pour toujours donner. Là si j'ai un problème, je peux aller prendre. Souvent, je peux prendre par exemple 1 bras et demi. Si dans la tontine, on paie 1000 FCFA/jour, ça fait 1500 FCFA. On peut donner tous les deux bras ensemble si tu es régulière dans tes paiements, qu'elle te connaît, elle peut coller. »* Quant à madame D., elle atteste que : *« C'est la tontine qui fait que nous les commerçantes, on peut renforcer notre commerce. Tu peux décider aussi de faire deux bras, ça peut te permettre de payer terrain. »*

La tontine permet ainsi aux commerçantes de réaliser dans les conditions les plus souples le financement de projets individuels. Cette structure en permettant à ses membres de couvrir leurs besoins de financement dans certains cas, devient un moyen d'autofinancement et d'auto-prise en charge. La tontine s'impose par là même comme un excellent instrument de lutte contre la pauvreté féminine et s'inscrit comme une option dans l'atteinte de l'autonomie financière.

## DISCUSSION

La perception de la tontine par les commerçantes de vivriers, les déterminants socio-économiques de leur participation à la pratique tontinière et l'impact socio-économique de la pratique tontinière sur l'autonomisation de ces commerçantes. L'étude a révélé que les commerçantes des produits vivriers perçoivent la tontine comme une pratique qui est léguée traditionnellement. Elle est une pratique ancestrale en ce sens qu'elle est socialement et culturellement construite. En tant qu'un système d'épargne collective pratiqué dans de nombreux pays africains notamment, la Côte d'Ivoire cette pratique ancestrale a su traverser les âges. C'est pourquoi, les tontines pourraient se présenter comme une innovation africaine contre la précarité (Matteo, 2019). La pratique tontinière est selon Koukou (2019), un mode ancestral de coopérative de biens et de services. Elle se fait de façon informelle et est moins contraignante. Les tontiniers opèrent d'une manière secrète et ne veulent jamais rendre publique leurs activités. Par ailleurs, ils effectuent des opérations financières en marge de toute forme de réglementation de manière que leurs activités financières forment un bloc à part par rapport aux institutions financières formelles (Safari, 2010). Les raisons sociales, économiques et financières sont des facteurs déterminants de la pratique de la tontine. C'est ce que dit Meumeu (2022), lorsqu'il pense que les motifs de participation aux tontines sont divers. En effet, pour lui, les motifs de participation à la pratique sont liés aux aspects financiers, au moyen d'épargne pour garantir le financement de besoins matériels, au moyen d'investissement. En outre, il affirme que la participation aux tontines est motivée par les aspects sociaux et perçue comme un dispositif d'engagement conjugal.

L'engouement des individus pour la tontine est mis en exergue par Kasongo (2022), lorsqu'il affirme dans son étude que pour 83,4% des femmes membres de tontines, l'objectif est de se constituer un capital. Aussi, l'adaptation stratégique de leurs formes et fonctions explique l'engouement des femmes commerçantes de vivriers. Les tontines africaines sont de véritables institutions de solidarité traditionnelle (Védrine, 2002). Elles font office non seulement de système d'épargne et de crédit, mais aussi de protection sociale, de lieu d'échange culturel et de réseau d'influence. Ici, le fait de réunir l'épargne de tous au profit de chacun représente un mode de survie et un moyen de préserver leur identité. C'est pourquoi, la finance informelle dont la tontine, est présente un peu partout car elle résout des problèmes que la finance formelle est dans l'incapacité de résoudre. Selon Janin (2006), les membres se réunissent pour partager un moment amical tout en s'assurant une assistance mutuelle en cas de dépenses imprévues (funérailles, mariage, scolarité, maladie, etc.). En tant qu'un fait social total, la tontine pour sa part, reflète le niveau d'activisme du groupe social dont elle est issue. Elle permet de financer des investissements individuels (plantation, commerce, artisanat, taxi), rarement collectifs.

S'agissant de l'impact socio-économique de la pratique tontinière, l'étude montre que la tontine se révèle être l'élément le plus important de l'épargne populaire. Elle permet la couverture des besoins sociaux et la création d'activités économiques. La pratique de tontines sous-tend la confiance et la solidarité (Kasongo, 2022). A cet effet, les liens sociaux et relations sociales issus de la tontine mutuelle créent du capital social (Fani, 2022). Aussi, l'entraide et la fraternité dues à la pratique tontinière représentent les principales valeurs spirituelles de l'Afrique. Ainsi, dans la culture africaine, il est naturel d'apporter son soutien à un proche dans le bonheur ou encore qui traverse une situation malheureuse (Noubissie, 2022). Elle apparaît aujourd'hui, indispensable eu égard à sa contribution dans la mobilisation de l'épargne et la distribution de crédit pour les couches à revenus modestes.

Elle suscite des espoirs réels dans une société où les structures financières modernes répondent encore imparfaitement aux besoins de la grande majorité de la population (Kassongo, 2022). Par ailleurs, l'importance des tontines est telle qu'il faut, comme le dit Lelart (1990), tenir compte de ce phénomène dans l'analyse du développement. Il faut considérer la finance informelle à côté de la finance institutionnelle. En suscitant le goût à l'épargne surtout au sein des couches à revenus modestes, elles constituent des structures avec lesquelles il faut compter pour la mobilisation des ressources d'épargne (Issoufou, 1992). Selon lui, pour les femmes, c'est un moyen pour assumer efficacement leurs rôles sociaux. Les femmes réunies au sein des tontines contribuent collectivement à la résolution des problèmes socio-économiques de chaque membre. Dans cette perspective, selon Bah (2012), dans la sous-région, la tontine est perçue tout à la fois comme un instrument d'épargne, un système de crédit et un regroupement d'amis pour des échanges d'idées. Sa triple vocation sociale, économique et financière est clairement affichée d'après l'auteur. Au total, en tant qu'un instrument de remédiation à la lutte contre la pauvreté féminine, elle contribue à la mobilisation de l'épargne et à la distribution de crédit. Elle constitue donc un outil de développement économique et social pour ses membres adhérents.

## CONCLUSION

La présente étude a pour objectif d'étudier la participation des commerçantes de produits vivriers à la pratique tontinière et son impact socio-économique sur l'autonomisation de celles-ci. Pour atteindre cet objectif, l'étude a mobilisé des outils et techniques de collecte de données tels que la recherche documentaire, l'observation, les entretiens et l'échantillonnage. Pour ce qui est de l'analyse des données, l'analyse qualitative précisément l'analyse de contenu a été utilisée. L'approche compréhensive et l'analyse stratégique ont été aussi d'une aide essentielle. Il a été question ici de faire ressortir d'abord, les perceptions des commerçantes, ensuite de déterminer les raisons qui sous-tendent la participation de ces commerçantes à ce système financier informel et enfin, de cerner son impact socio-économique sur le bien-être de ces femmes.

Les résultats de l'étude révèlent que la tontine est perçue comme une pratique ancestrale et non conventionnelle. De plus, les déterminants socio-économiques de la participation des commerçantes aux pratiques tontinières sont des facteurs comme l'entraide, le soutien et la solidarité ainsi que le mode de financement participatif. Ainsi, il a été ressorti que les tontines doivent leur popularité principalement à l'insuffisance et l'inadaptation partielles des structures financières formelles. S'agissant de l'impact socio-économique de la pratique tontinière sur le bien-être des femmes, notons que dans un souci de couvrir des besoins socioéconomiques, les commerçantes s'adonnent à la pratique des tontines, qui semble plus flexible et revêt de nombreux avantages. Même si les avis divergent sur cette pratique financière informelle, il faut reconnaître qu'elle joue un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

## REFERENCES

- Bah, Apha Amadou (2012). La Micro Finance en Guinée : Articulations entre finance formelle et informelle et lutte contre la pauvreté au Fouta Djallon. 2012. Thèse. Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail). EDTESC : Études rurales en sciences du développement. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00833592>. Version 1 – 13 Juin 2013.
- Fani, Aoua (2022). « Tontine et création du capital social et accès aux ressources sociales : une application aux femmes des zones urbaines de Côte d'Ivoire. », *Revue Internationale des Sciences de Gestion* « Volume 5 : Numéro 4 » pp : 414 – 433.
- Gertrude, Marie Mathilda et Zombre, Coulibaly (1992). Les tontines féminines à Ouagadougou (Burkina Faso) : une alternative d'entraide face à la crise environnementale. Mémoire de D.E.A N°64. Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Faculté des sciences et techniques. Institut des sciences de l'environnement.
- Issoufou, Sanov (1992). Le phénomène tontinier au Burkina Faso : étude sur 69 : cas *Revue internationale P.M.E.*, 5(3-4), 153–170, Volume 5, numéro 3-4, 1992 URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008159ar> DOI : <https://doi.org/10.7202/1008159ar> Aller au sommaire du numéro Éditeur(s) Presses de l'Université du Québec ISSN 0776-5436 (imprimé) 1918-9699 (numérique).
- Janin, Pierre (2006). L'accumulation est impossible parce que la redistribution est sans limite. In : Courade Georges (dir.). *L'Afrique des idées reçues*. Paris : Belin, p. 64-70. (Mappemonde). ISBN 2-7011-4321-7
- Kasongo, Ramazani Dynamo (2022). Analyse de la nécessité des tontines pour le développement socioéconomique des ménages de la ville de Kindu : *IJRDO - Journal of Social Science and Humanities Research* 8(11):152-161, DOI:10.53555/sshr.v8i11.5416
- Koukou, Dominique (2019). La Théorie de la tontine : Tontine prospérité des nations, Thème : Essai / Etude autres. Librairie Gallimard, Paris.
- Lelart, Michel (1990). « La tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement » : *British Library Cataloguing in Publication Data* Lelart, UREF, Collection Sciences en Marche, John Libbey Eurotext. Title 332,09172 ISBN 0-86196-260-5, les Éditions Thémis Faculté de droit, Université de Montréal
- Maité, le Polain (2017). L'Art de s'approprier (et de résister à) un dispositif de développement : Cas des mutuelles de solidarité au Sud-Kivu, Thèse, Sciences politiques et sociales de l'université Catholique de Louvain.
- Matteo, Maillard (2019). Les tontines numériques, une innovation africaine contre la précarité : Le numérique contre la pauvreté (2/6). Ce système d'épargne rotatif, très pratiqué sur le continent, est désormais disponible sous forme d'applications, Dakar au Sénégal.
- Meumeu Djatche, Olivia (2022). Une association de tontine de femmes camerounaises à Liège Auteur : Promoteur(s) : Poncelet, Marc Faculté : Faculté des Sciences Sociales Diplôme : Master en sciences de la population et du développement, à finalité spécialisée Coopération Nord-Sud Année académique : 2021-2022 URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/14910>., liège université, sciences sociales.
- Noubissie, Claudel (2022). Guide Pratique, la Tontine Structurale en Afrique, Éditions SENG'A, <https://fr.scribd.com/document/707976126/Guide-Pratique-la-Tontine-Structurale-en-Afrique>, consulté le 07-07-2024.
- Védrine, Laurent (2002). Tontine : la banque à l'africaine, [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr), publié le 10/01/2002.
- Safari, Alliance (2010). La pratique informelle d'épargne et de crédit dans la ville de Bukavu en RDC, Université évangélique en Afrique UEA – Graduate.

\*\*\*\*\*